

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, de nombreux secteurs sont mis en difficulté.

J'ai donc souhaité apporter mon soutien à la filière équestre dans le cadre du projet de loi de finances rectificative 2.

En effet, les poneys-clubs et centres équestres doivent, malgré la fermeture administrative de leurs établissements, poursuivre leurs activités afin d'apporter des soins indispensables au bien-être des équidés.

Un accompagnement financier a été annoncé pour l'alimentation et les soins prodigués aux animaux pour les établissements équestres recevant du public pour des activités physiques et sportives.

Confirmation a été donnée que les poneys-clubs et les centres équestres seront éligibles au même dispositif que celui mis en place pour les zoos, les refuges et les cirques familiaux.

A cet effet, Serge LECOMTE, président de la Fédération Française d'Equitation a tenu à m'adresser ses remerciements.

Ce courrier est consultable en cliquant sous le lien suivant :

</images/stories/fic/Courrier%20filier%20equestre.pdf>